

Les deux incertitudes

Alain Roy

Number 81, Summer 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/93720ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

L'Inconvénient

ISSN

1492-1197 (print)

2369-2359 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Roy, A. (2020). Les deux incertitudes. *L'Inconvénient*, (81), 3–4.

Les deux incertitudes

ÉDITORIAL **Alain Roy**

L'année 2020 marque les vingt-cinq ans du référendum de 1995 et les quarante ans du référendum de 1980. Deux jalons importants de notre histoire récente, à n'en pas douter ; et pourtant, plus le temps passe et plus la réalité de ces événements, leur épaisseur, leur importance semblent s'évaporer. Cela tient peut-être au fait que ces événements ont fini par constituer des non-événements. Dans les deux cas, la décision s'est soldée par un retour au statu quo, celui d'un Québec insatisfait dans un Canada réticent à envisager quelque forme de fédéralisme asymétrique. La chose qui m'a le plus frappé, après le référendum de 1995, c'est cette inaction surprenante du Canada anglais. Après un résultat aussi serré, on se serait attendu à ce que le Canada fasse quelque chose, qu'il réagisse, qu'il se « réveille », mais non, il est demeuré immobile, incapable de se réinventer, de *prendre acte*. Faisons comme si de rien n'était. Balayons cela sous le tapis. Attendons que le problème se dissipe comme par magie. Poursuivons notre projet de nation-building multiculturaliste comme si le Québec n'existait pas.

Pour des gens qui se gargarisent de « diversité » et d'« ouverture à l'autre », cette attitude face à la minorité la plus nombreuse du Canada a quelque chose de paradoxal. C'est, je crois, parce que le Canada anglais affectionne les minorités inoffensives. Celles-là, il les aime et les célèbre ; les autres, celles qui revendiquent quelque pouvoir, il les aime un peu moins. Ces minorités ont le défaut de n'être pas strictement culturelles ou folkloriques. Elles sont politiques ! Il faut donc les ignorer, car elles l'empêchent d'agir comme bon lui semble. Ou leur tordre le bras, comme aux peuples autochtones avec lesquels il prétend se réconcilier, mais qu'il tasse du chemin dès qu'il s'agit de faire passer un pipeline. Cela donne une impression de déjà-vu quand on pense à l'histoire de la colonisation britannique en Amérique du Nord, avec cette pléthore de traités qui ne furent pas respectés ou opportunément renégociés sous la contrainte, chaque fois au détriment de ces malheureux peuples pour lesquels Justin Trudeau verse tant de larmes de crocodile.

Certes, après 1995, il y a eu cette loi sur la « clarté », laquelle visait moins la « clarté » que d'imposer un verrou à toute possibilité de sécession. Comme il fallait s'y attendre, le Canada en a confié la rédaction à l'un des nôtres : quand on a de basses œuvres à faire, il est toujours préférable de les confier aux collabos (je parle ici, bien sûr, du tristement servile Stéphane Dion). C'est certainement l'une des raisons pour lesquelles le Canada an-

glais a toléré la présence de cette French Power à Ottawa, qui a coïncidé avec l'essor du nationalisme québécois qu'il s'agissait précisément de contrer. Mais cette loi sur la clarté, outre le fait d'être très opaque quant à ses intentions, est peu légitime pour la majorité des Québécois. Elle ressemble à une loi qu'on aurait rédigée à Madrid. Étant donné qu'elle outrepassse les limites du juridique, nous pouvons donc l'ignorer, comme si elle n'existait pas. D'où ce constat que je faisais à l'instant : le Canada n'a rien fait après 1995. Nous l'avons vu se serrer les dents avec sa loi peu claire, mais une face de crispation, ce n'est pas un geste historique. C'est une manifestation de colère, c'est-à-dire d'impuissance. (Nous pouvons également ignorer « la motion de Stephen Harper ». Soyons sérieux. Une motion parlementaire et des paroles sans conséquences, cela revient au même.)

•

À la suite du double échec référendaire, le projet de pays québécois semble plus incertain que jamais, du moins depuis 1995. Comment le phénix national pourrait renaître de ses cendres, cela n'est pas évident. Il faudra certainement une convergence des forces souverainistes, objectif aléatoire vu l'intransigeance que l'on observe du côté de QS, qui aurait sans doute besoin de quelques revers électoraux pour devenir parlable. La division des forces souverainistes devrait donc persister pour plusieurs années encore, au bénéfice de la CAQ, à moins qu'émerge un troisième parti souverainiste qui réussirait à phagocyter à la fois QS et le PQ. C'est ce dont semble rêver Catherine Fournier, la jeune péquiste démissionnaire de Longueuil, mais ce projet (peut-être le seul crédible en fait) semble pour le moment assez nébuleux. L'autre scénario envisageable, ce serait que notre premier ministre redevienne souverainiste, par exemple après une décision de la Cour suprême invalidant sa loi sur la laïcité. En réponse à une question d'un journaliste, Legault avait affirmé, il y a quelques années, et j'en avais pris note, que la souveraineté n'était pas pour lui une option souhaitable « pour les prochains dix ans ». Et après ? Pourrait-elle le redevenir ? Que pense François Legault dans le tréfonds de son âme ? Ce scénario demeure aussi, pour l'instant, quelque peu nébuleux.

•

Chacun à sa façon, les textes que nous avons réunis dans le présent numéro nous parlent de ce « pays incertain » qu'est le Québec. Sébastien Musi ouvre notre dossier en présentant une réflexion sur le sens de ce curieux silence qui a suivi 1995, car le silence n'est jamais qu'une simple absence de son ; il peut signifier une foule de choses qu'il s'agit pour nous de décoder. Yannick Lacroix propose un essai personnel sur Dédé Fortin, chanteur des Colocs, dont le destin tragique a croisé de poignante façon le parcours collectif. Dalie Giroux souligne la nécessité de repenser l'argumentaire souverainiste en présentant trois propositions afin de repolitiser le débat sur l'indépendance. Jean-Claude Simard déconstruit trois mythes déprimeurs qui entravent la réflexion souverainiste et l'amènent à sous-estimer la part qu'il convient d'accorder au « mystère Québec ». Jérémie McEwen esquisse de nouvelles voies mitoyennes dans cette conjoncture inédite où le bipartisme traditionnel semble chose du passé. Enfin, dans un essai démographique implacable, Ugo Gilbert Tremblay nous met face à des constats qui font réfléchir et que l'on aurait tort d'ignorer...

En écho aux textes du dossier, vous trouverez aussi dans ce numéro, chères lectrices et chers lecteurs, un entretien de Nicolas Bourdon avec Marc Chevrier, auteur d'un nouvel essai qui creuse cette hypothèse provocante : contrairement à ce qu'on croit, le Canada ne serait pas une fédération ; il s'agirait d'un empire, réalité que la notion de fédéralisme cherche à cacher. Vous pourrez également lire le poème d'Akos Verbovcy qui rend hommage au 50^e anniversaire de la Nuit de la poésie et qui se lit aussi comme un récit d'apprentissage, de transmission et d'intégration. Un poème qui célèbre le pouvoir des mots, expression qu'il faut entendre non seulement dans son sens littéraire, mais aussi dans son sens politique.

•

Si le vocable de « pays incertain » concerne le Québec, il ne faudrait pas oublier qu'il s'applique aussi au Canada lui-même, à ce pays postmoderne qui s'est doté d'une doctrine qui ne connaît pas de cultures fondatrices, que la simple coexistence de cultures non identifiées : « le multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne », affirme la loi dans un bel énoncé qui ne veut rien dire. Le Canada est une abstraction juridique expurgée de toute historicité ethnique. Il peut devenir n'importe quoi selon les hasards de la natalité et des flux démographiques.

Les souverainistes ont coutume de voir dans le multiculturalisme un stratagème ourdi par Trudeau père afin de diluer le fait francophone au sein de la mosaïque canadienne. Habités par l'imagi-

naire de la défaite, ils voient les Canadiens anglais comme des vainqueurs, alors que ce sont aussi des *losers* à leur façon. Adoptons ici une perspective large. La grande ironie de la colonisation britannique en Amérique du Nord, c'est qu'après s'être débarrassés des Français pour devenir les seuls propriétaires du continent, les Anglais l'ont quasiment tout perdu aux mains des révolutionnaires américains. Ils ont alors été forcés de se rabattre sur le froid Canada malheureusement encombré de descendants français un peu trop nombreux pour être déportés comme les Acadiens. Restait la stratégie de l'assimilation qui a échoué. L'impérialiste Grande-Bretagne, qui rêvait de posséder toute l'Amérique du Nord, s'est ainsi retrouvée avec un Canada à demi sien. Les vagues d'immigration faisant le reste, les Canadiens de descendance britannique n'ont plus formé que le tiers de la population canadienne. Dans ce contexte, ils n'avaient pas trop le choix d'emprunter la voie du multiculturalisme. Et s'ils l'ont fait, c'est peut-être d'abord et avant tout à cause de ces inassimilables francophones qui ont bousillé leur projet de créer un Canada british à l'image de la mère patrie.

Le multiculturalisme canadien peut ainsi être vu comme le signe d'un échec remaquillé en avancée postnationale. Avancée cependant incertaine, car on ne sait pas trop où cette expérimentation démographique – incomparable ailleurs dans le monde – mènera le Canada. Ce dernier semble s'en remettre au pouvoir fédérateur de la langue anglaise, mais cela suffira-t-il pour toujours ? Des études sérieuses prédisent que les minorités culturelles seront majoritaires à Vancouver et à Toronto bien avant le milieu du siècle. Elles prédisent aussi que le phénomène des enclaves ethniques risque de s'accroître dans ces villes où l'on pourrait en venir à des situations de clivage géographique comme on en observe aux États-Unis entre les populations blanches et noires. On balaie souvent au Canada les critiques qui évoquent les risques de fragmentation sociale associés au multiculturalisme, notion devenue taboue parce qu'elle sert à transmuter un échec en victoire, un impérialisme raté en marque d'élévation morale. Qu'advient-il du Canada anglais si le multiculturalisme ne livrait pas les fruits escomptés ?

Tout bien considéré, nous pourrions conclure que le Canada n'est pas un pays moins incertain que le Québec... Le Québec et le Canada ne sont pas seulement deux solitudes, ce sont deux incertitudes. ■